

**Avis public**



**ORDONNANCE NUMÉRO OCA13 29 0096**

**COLLECTE DES BRANCHES SANS FRAIS**

Avis est par les présentes donné que **les collectes de branches seront sans frais** sur le territoire de l'arrondissement **pour l'année 2013** tel que décrété par l'ordonnance numéro OCA13 29 0096 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 avril 2013 conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement CA29 0063 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2013.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro  
ce douzième jour du mois d'avril 2013.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement  
et Secrétaire d'arrondissement

/sr